

Jambes, le 22 février 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Hôtel Bequet à Namur classé quinze ans après le début de la procédure

La Ministre du Patrimoine, Valérie De Bue, a décidé de **classer comme monument l'Hôtel Bequet, sis rue Saint-Nicolas, n°14 à Namur**. Une zone de protection de et vers la terrasse et le jardin sera également instaurée.

Plus de quinze ans après le lancement de la procédure de classement, la Ministre a décidé de prendre en main le dossier et de le clôturer positivement. Cet hôtel datant du 18^{ème} siècle va enfin être inscrit sur la liste des monuments classés. Il fût modernisé au 19^{ème} siècle avec des serres jumelles sur le modèle de celles de Laeken.



Le classement porte sur :

- À l'extérieur : toutes les façades extérieures et les toitures de l'immeuble principal et de ses extensions du 19^{ème} siècle.
- À l'intérieur : le rez-de-chaussée, le porche d'entrée, la cage d'escalier principale, la grande salle à manger et son mobilier, le grand et le petit salon et la double véranda.

« Les différents propriétaires lui ont apporté des bons soins. L'édifice est conservé dans un état d'intégrité remarquable. C'est un exemple authentique de l'habitat urbain en Wallonie de l'époque. » explique la Ministre Valérie De Bue.

L'Hôtel Bequet est **intéressant à plus d'un niveau**. Les serres de 1885 sont à Namur parmi les **derniers exemplaires d'un type de construction très en vogue au 19^e siècle**. L'ensemble synthétise **deux expressions de la vie bourgeoise** : celle de l'ancien régime et celle du nouveau. Enfin, la distribution interne des espaces révèle l'organisation domestique et sociale du temps.